



Rente d'invalidité

Par mimi 61

Bonjour,

Je touche une rente d'invalidité suite à une MP.

Celle-ci n'est pas imposable, mais je voudrais savoir, s'il elle est considérée comme revenus, pour toucher le minimum contributif, que l'on peut toucher par la carsat quand on n'a une petite retraite .

MERCI

Par kang74

Bonjour

La rente est bien pris comme ressources pour l'ASPA et la pension de reversion .

Mais vos ressources n'ont aucun impact sur vos pensions de retraite , fussent elles au minimum contributif .